



**Promotion
Santé**
Bourgogne
Franche-Comté



FORMATION

Niveau 1

« Compétences psychosociales : les bases pour animer une séance »



Session : Le 4 et 5 avril 2024 à Nevers





Programme de formation

Développer les compétences psychosociales (CPS) dès le plus jeune âge est reconnu internationalement comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. Elles permettent aux personnes de «répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne» (OMS 1993). Les CPS sont un levier important dans l'accompagnement de l'autonomisation et le pouvoir d'agir de chacun. Cette formation vous permettra d'implanter des actions et d'envisager un environnement propice au renforcement des CPS au sein de votre structure.

Objectif de la formation

Intégrer dans sa pratique professionnelle des actions de développement de compétences psychosociales de manière adaptée à son contexte.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes catégories de compétences psychosociales
- Adapter sa posture professionnelle pour favoriser le développement des compétences psychosociales
- Construire une séance de développement de compétences psychosociales

Contenu de la formation

- Approches éducatives en santé et compétences psychosociales
- Les différentes catégories de compétences psychosociales : évolution des modèles
- Posture professionnelle soutenant le développement des compétences psychosociales
- Construction d'une séance de développement des CPS (méthodes et outils)

Validation de la formation

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation des acquis individuels de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation

Méthodes pédagogiques

La démarche de formation proposée est interactive et expérientielle. Elle vise à prendre en compte les situations et pratiques professionnelles, ainsi que le contexte territorial afin d'adapter les contenus aux attentes des participants.

Les modalités pédagogiques utilisées en présentiel ou en distanciel favorisent l'échange et le travail de groupe. Elles s'appuient sur des méthodes actives, pour permettre une appropriation des notions théoriques et méthodologiques appliquées à la pratique professionnelle.

Chaque participant bénéficiera d'un dossier pédagogique papier et/ou numérique incluant des éléments théoriques, méthodologiques et bibliographiques en lien avec les contenus de la formation.





Informations

Public

Professionnel(le)s intervenant auprès de petits enfants et d'enfants.
Secteur éducatif, scolaire (RASED et établissements privés), périscolaire, social, médico-social, animation...

Prérequis

Pas de prérequis demandé

Dates et horaires de la formation

- Le 4 et 5 avril 2024, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Intervenant.e.s

- **Thérèse PIRES** | Educatrice Spécialisée et Chargée de Projets et d'Ingénierie en Éducation et Promotion de la Santé
Promotion Santé BFC – Antenne 58

Coût de la formation

Le coût pédagogique de la formation est pris en charge par l'ARS BFC.

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge du participant

Renseignements pédagogiques

- **Thérèse PIRES** | Chargée de Projets et d'Ingénierie
Promotion Santé BFC – Antenne 58
t.pires@promotion-sante-bfc.org
03 86 36 18 89

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux où se déroule la formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre type de handicap, merci de contacter la responsable formation en amont de la formation pour l'adaptation des moyens pédagogiques à vos besoins.





Lieu de la formation

La session de formation aura lieu à :

Salle du sous-sol de la Préfecture de Nevers
40 rue de la Préfecture
58 000 NEVERS

Accès: passer par l'accueil de la préfecture et y signer la feuille d'émargement.



Inscriptions

Modalités d'inscription et inscription via ce lien :

[Cliquez ici !](#)



**Promotion
Santé**
Bourgogne
Franche-Comté